

# Le changement, à petits pas

Autor(en): **Imhof, Pierre**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **28 (1991)**

Heft 1060

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1021110>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

rine. Les 50'000 paraphes afflueront de Suisse romande essentiellement, dans le court délai de huit semaines encore disponible, fêtes de fin d'année comprises. Et les organisations paysannes des cantons romands ne manqueront pas, après avoir cultivé l'ambiguïté, de verser du côté des opposants à un trio promptement amalgamé: nouveau droit foncier rural + Confédération + Brugg, siège de l'USP.

### Les Vaudois gagnants

Ce n'est évidemment pas la première fois que la Chambre vaudoise d'agriculture, consciente de son importance, ose tenir tête à l'USP. A chaque fois que la politique agricole officielle et professionnelle flirte avec le maintien des structures, «la Chambre» part en guerre... et se retrouve du côté des gagnants, fût-ce de justesse comme dans le cas de la très protectrice initiative populaire en faveur des petits paysans, tout de même acceptée en juin 1989 par 49% des votants et 8 cantons, tous alémaniques sauf le Tessin et Genève — Vaud, Valais et le Jura donnant des majorités rejetantes supérieures à 70%.

En matière de politique agricole, l'opposition du bloc de pensée vaudois (Chambre d'agriculture, Groupements patronaux, *La Nation*, fédéralistes accrochés) contre la «centrale» de Brugg et la Berne fédérale est si constante qu'on en vient à se demander s'il ne conviendrait pas de prendre les Vaudois au mot, et de faire fédéraliser les décisions en matière agricole. Ainsi, les forts du plateau vaudois n'auraient pas à «subir» le subventionnement de leurs activités rentables, et les faibles éleveurs de la Suisse centrale et orientale, de même que les paysans de montagne, recevraient un supplément bienvenu de manne fédérale.

Certes la politique agricole est du ressort de la Confédération, comme le veut la Constitution. Mais ne faudrait-il pas récompenser d'une manière ou d'une autre le séparatisme latent qui, après avoir été vendu au titre du «moins d'Etat», l'est désormais dans le sens de la vague de déréglementation de l'Europe unie et du GATT à venir ? Après tout, les fédéralistes purs et durs, qui prétendent pouvoir s'assumer et demandent à tous d'en faire autant, devraient se réjouir d'une «solution fédéraliste» pour l'agriculture. Les subventions iront dès lors plutôt de l'autre côté de la Sarine, y compris dans la Singine, mais tant pis. La fidélité aux principes vaut bien quelques sacrifices. ■

## Le changement, à petits pas

(pi) Profitant du prochain changement de la chaudière qui alimente plusieurs bâtiments publics, les Services industriels lausannois vont remplacer le système classique par une installation «couplage chaleur-force» à gaz: trois moteurs produiront de l'électricité qui sera directement injectée dans le réseau lausannois, alors que la chaleur résiduelle servira à chauffer les bâtiments. Après les essais de véhicules électriques et l'installation de panneaux solaires sur les toits très visibles d'un de leurs bâtiments au centre-ville, les SI lausannois, sous la conduite de l'écologiste Daniel Brélaz, continuent d'innover et de passer de la théorie à la pratique.

Non seulement le rendement du couplage chaleur-force est excellent (95%) mais il permettra de produire de l'électricité en hiver et plus particulièrement pendant les heures de pointe, ce qui assurera la rentabilité de l'installation. EOS, le fournisseur d'électricité des SI, va en effet revoir la structure de ses tarifs: le courant sera vendu plus cher durant les périodes de forte demande.

Le couplage chaleur-force a été l'objet de campagnes négatives de la part des électriciens qui ont préféré miser sur le nucléaire plutôt que de favoriser une production décentralisée et d'excellent rendement. L'exemple lausannois prouve que ce système est parfaitement adapté et rentable à partir du moment où l'électricité «de pointe» n'est pas vendue au même prix que celle distribuée durant les heures creuses. ■

## L'absurde blocage des investissements scolaires

(ag) En 1990, en terre vaudoise, un record absolu a été battu, celui des naissances. Suisses: 5666; étrangers: 1992, soit 7658 enfants. C'est 2000 de plus qu'en 1984. Les chiffres de 1991 seront plus élevés encore, proches de 8000. D'ici cinq ans, ces enfants seront scolarisés. Le service cantonal de recherche et d'information statistique (SCRIS) donne dans son bulletin mensuel *Numerus* (octobre 1991) la signification de tels chiffres:

*«C'est ainsi que, pour l'ensemble de la scolarité enfantine et primaire, l'effet "naissance" provoquera une augmentation de l'ordre de 5400 élèves entre 1990 et 1995. A raison de 20 élèves par classe environ, ce ne sont pas moins de 270 nouvelles classes qui devraient être ouvertes dans le canton pendant cette période, soit en moyenne plus de 50 classes par année.»*

Il faut ajouter l'effet migratoire notamment, celui de saisonniers obtenant le permis B, qui renforce l'effet naissance. L'estimation est de 350 élèves supplémentaires par année, soit une quinzaine de classes. La libre circulation des personnes prévue par l'EEE, l'abolition du statut de saisonnier ne freinera pas d'ici en 1995, puis au-delà, le mouvement migratoire.

Or c'est le moment que choisit le Département de l'instruction publique pour annoncer qu'il plafonne à 15 millions les subventions aux communes qui construisent une école. Vu les demandes enregistrées, cela signifie qu'aucune demande nouvelle ne sera agréée pendant quatre ans, à moins que les communes n'assument la trésorerie. Décision absurde. Ces besoins ne sont pas artificiels ou de l'ordre du désirable, donc compressibles. Ils sont inscrits dans les faits. Enclenchés, inarrêtables.

Qu'est-ce donc que cette politique de l'autruche ? On n'économise pas sur l'inéluctable. ■

## MÉDIAS

L'entente envisagée dans le domaine de l'impression entre Ringier et le *Tages-Anzeiger* ne s'est pas réalisée. La volonté de Ringier de prendre la direction des opérations n'a pas plu à son partenaire qui cherchait une collaboration paritaire. Va-t-on vers une lutte acharnée pour le marché ?

La mission catholique romaine croate de Berne dispose d'une télévision qui reçoit, par satellite, les informations de Croatie, ce qui a pour conséquence une affluence record dans ses locaux le soir à 19.30 heures.

Dès l'année prochaine, les abonnés suisses du Bulletin mensuel de la Banque nationale suisse paieront leur abonnement 40 francs au lieu de 30. Le président Markus Lusser n'a pas critiqué l'augmentation.